

## DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET TRANSFORMATION DES TERRITOIRES PASTORAUX

Quel peut être l'avenir de l'élevage extensif dans une région où le développement de l'agriculture (notamment des cultures de rente) se traduit davantage par une extension des terroirs agricoles que par une amélioration de la productivité ?

Quel peut être l'avenir de l'élevage dans une région qui, en raison de sa proximité avec un centre urbain en pleine expansion et de sa vocation agricole (terre fertile), devient l'une des principales zones d'extension de la ville, victime d'un véritable processus de "prédation" déjà bien amorcé de la ville sur la campagne ? En effet, les nouveaux agriculteurs qui préfigurent ceux de demain ne sont pas des agro-pasteurs, mais des citadins qui cherchent dans l'agriculture une source de revenus complémentaires, ou la possibilité d'une accumulation spéculative (1). Ces exploitants, qui introduisent pour la plupart une technologie moderne et suscitent l'apparition de nouvelles formes de travail (salarial, travail à la tâche, gardiennage...) n'ont donc pas la même manière de s'approprier et d'organiser l'espace que les agro-pasteurs masakoro qui ont modelé le paysage de cette région.

Enfin, quel peut être l'avenir de l'élevage extensif lorsque l'organisation lignagère, système nerveux de cette activité économique, subit une transformation radicale, qui s'opère maintenant indépendamment de l'élevage ?

Notre propos est donc de traiter de l'évolution comparative de deux territoires villageois choisis dans deux zones présentant des caractéristiques différentes, chacune correspondant à un moment de la transformation sociale et économique de la région.

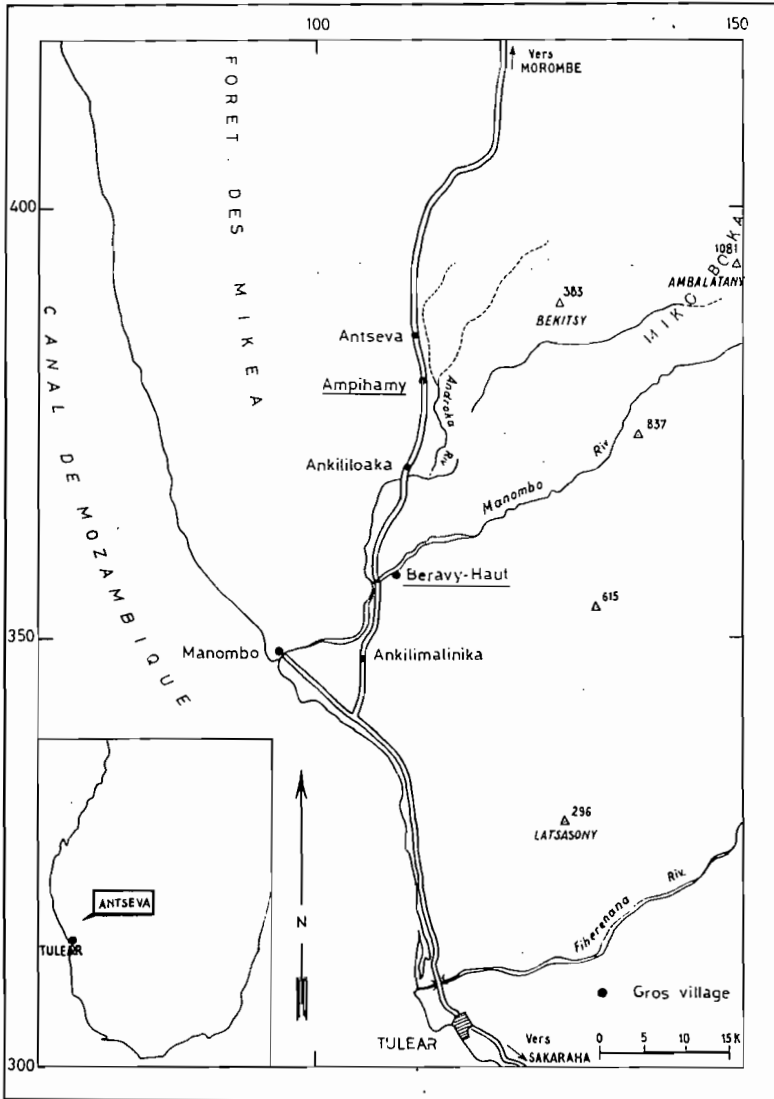
Le choix s'est porté sur Beravy-Haut et Ampihamy, situés respectivement au Sud et au Nord d'Ankililoaka, une limite entre les deux zones (carte n° 1).

Ampihamy se trouve dans une zone de cultures sèches (manioc-maïs) où l'activité dominante a toujours été l'élevage, pratiqué surtout à l'Est du couloir d'Antseva, dont la densité démographique est très faible.

---

(1) Cf. article de J. LOMBARD et de R. SOLO.

CARTE 1 :  
 AMPIHAMY ET BERAVY-HAUT  
 ( Couloir d'ANTSEVA )  
 SITUATION GEOGRAPHIQUE



Cependant, le développement de la culture du coton, surtout à partir de 1983-84, perturbe les équilibres anciens, provoquant une extension considérable du terroir agricole. Sont concernés les agro-pasteurs masakoro et autres (Mahafaly, Antandroy...) qui tous cultivent du coton - 500 hectares en 1982, 4760 en 1986 pour le "paysannat" de la zone d'Analamisampy - mais surtout des planteurs originaires de Tuléar. Ces derniers accaparent des dizaines, voire des centaines d'hectares, découpés pour une large proportion dans des zones de pâturage, absorbant puits (*vovo*) et mares (*ranovory*) et repoussant à la périphérie, non sans heurts, boeufs et éleveurs...

La compétition entre éleveurs et grands planteurs a déjà commencé. Elle sous-tend une contradiction de plus en plus forte entre le droit coutumier, définissant l'accès aux terres de culture et de pâturage, droit de propriété réel ou "droit lignager", mais non enregistré par les procédures juridiques fixant les conditions d'appropriation de la terre et de ce fait droit "illégitime", et le droit public moderne qui reconnaît comme propriétaires "réels" les détenteurs de terres immatriculées, même si celles-ci mordent sur l'espace toujours utilisé et donc approprié par l'économie paysanne.

Les vastes terres encore "disponibles" seront-elles appropriées par des planteurs ou bien resteront-elles encore pendant un certain temps la zone de "dérèglement" des bœufs chassés de la zone sud d'Ankililoaka ? En effet, les pâturages du Nord - que ce soit dans la zone d'Ampihamy, d'Antseva, ou d'Analamisampy - intéressent non seulement les éleveurs de ces territoires, mais de plus en plus ceux de la zone au Sud d'Ankililoaka devenue essentiellement agricole.

Beravy-Haut, se trouve donc dans cette zone où l'agriculture s'est imposée comme activité économique dominante, aussi bien pour les agro-pasteurs masakoro que pour les nombreux migrants (Betsileo, Antaisaka, Antandroy, Merina...) installés avant 1980 et tout dernièrement, avec le développement du coton, des citadins de Tuléar (2).

Dans cette zone, les terres vacantes, qui ne sont utilisées ni pour la culture ni pour l'élevage, se font rares. Les nouveaux venus deviennent locataires, métayers, ou propriétaires d'une parcelle dont le prix à l'hectare ne cesse d'augmenter, doublant ou même triplant depuis 1980, atteignant 200 à 250. 000 Fmg, alors qu'une bouteille d'alcool suffit encore pour obtenir l'autorisation de cultiver au Nord d'Ankililoaka.

En fait, c'est une zone de petits exploitants agricoles, où les plantations de coton de 300 à 1.000 hectares, telles qu'il en existe au Nord d'Ankililoaka, ne peuvent trouver place. Là, plus qu'ailleurs se pose, en effet, le problème de la répartition et de l'organisation de l'espace agricole et pastoral.

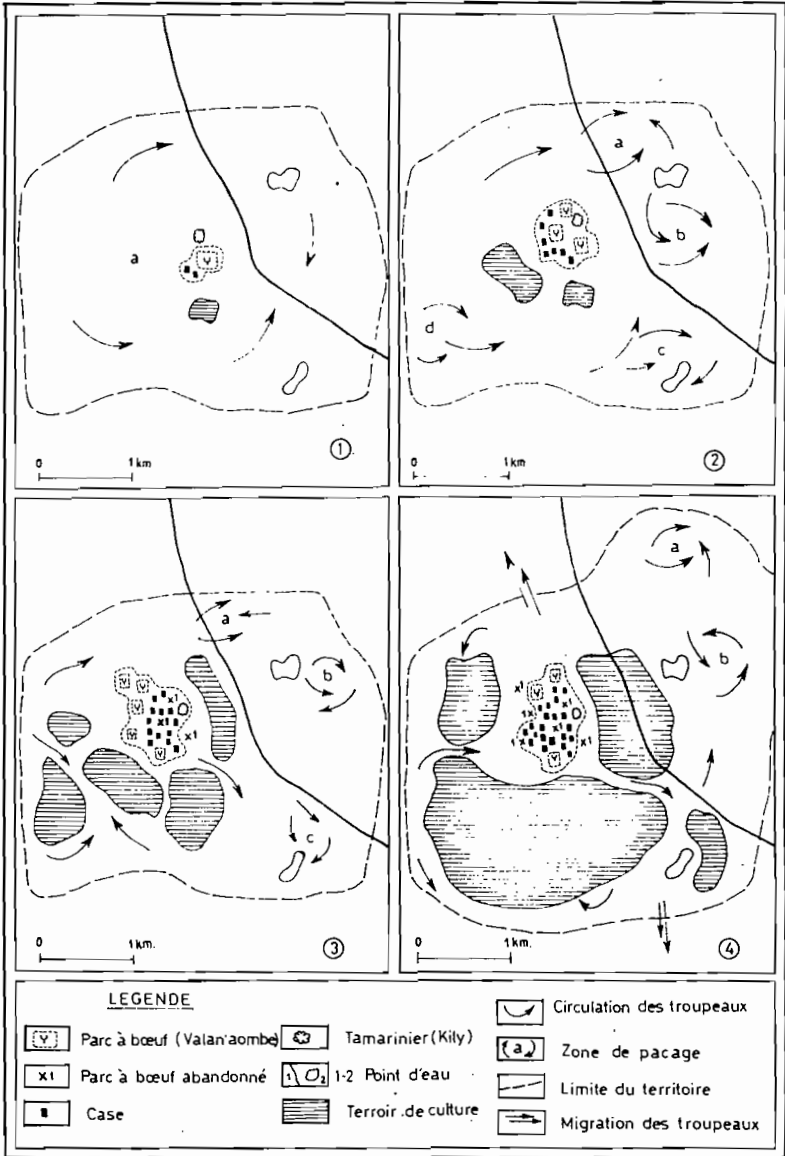
Enfin, la culture irriguée, qui s'est tout d'abord développée dans les concessions coloniales, puis dans l'ensemble de la région après l'Indépendance, permet de produire en plus du maïs-manioc, du riz, de la canne à sucre et surtout du coton (variété Acala), culture principale depuis ces dernières années.

Dans un premier temps, nous allons décrire l'évolution générale d'un territoire villageois, passant de la phase pastorale à l'achèvement de son cycle agro-pastoral.

Puis, dans un deuxième temps, nous analyserons l'évolution respective des deux territoires retenus comme deux moments de cette histoire sociale et économique de l'espace.

(2) SALOMON J.N. et HOERNER J.M., "le couloir d'Antseva : étude morphologique et humaine d'une région naturelle, Madagascar Revue Géographique, n° 36, Janv.; Juin 1980.

CARTE 2 : EVOLUTION D'UN TERRITOIRE  
 ( DU TOETS 'AOMBE CLASSIQUE A L'ESPACE AGRO-PASTORAL )



## I. HISTORIQUE D'UN TERRITOIRE VILLAGEOIS : DU TOETS'AOMBE A L'ESPACE AGRO-PASTORAL

Ces deux villages, comme la quasi-totalité des villages de cette région (3), se sont formés dans des *toets'aombe* (littéralement, l'endroit où se tiennent les boeufs), car les agro-pasteurs masakoro ou mahafale, comme ceux du clan fondateur du village d'Ampihamy, se fixent dans les emplacements propices à un élevage en semi-liberté.

Le choix d'un *toets'aombe* est dicté par :

- l'immensité et la qualité des terrains de parcours .
- et surtout, par la présence de points d'eau permanents.

Généralement, le *toets'aombe* porte un nom précisant certaines caractéristiques du site. Citons, par exemple, ceux donnés aux zones de pâturage dépendantes du village d'Amboboke : Belamoty (lieu couvert de *Lamoty* (4), dont la floraison correspond approximativement à la période de velage des vaches) ; Antanimena (terre rouge); Andranokova (cuvette remplie d'eau de couleur rouge,terreuse, à la saison des pluies)...

Le *toets'aombe* est approprié par le clan, ou le lignage du premier occupant du site. Celui-ci peut être le propriétaire du troupeau, ou bien l'un de ses fils selon l'ordre de primogéniture, ou encore l'un de ses parents (neveu, ...) (5).

En effet, la pratique de l'élevage, selon les périodes, les régions et l'importance du troupeau, implique une certaine division du travail au sein de l'unité de production. Un petit noyau, constitué par un homme, son épouse et ses enfants - car, le bouvier (ou *tsimiasy*) (6) peut être marié - s'installe dans un *toets'aombe* situé à une distance variable - de plusieurs centaines de mètres à plusieurs dizaines de kilomètres - du village où résident les autres membres de la famille : père, mère, frères cadets, soeurs célibataires..., exerçant des activités économiques complémentaires : agriculture, commerce des vivriers, artisanat ...et assurant la conduite des affaires familiales (mariage, circoncision de fils ou de neveu etc.)

Dans le récit de vie du bouvier Mahatamperabe (7), on comprend que l'installation d'un *tsimiasy* dans un pâturage est non saisonnière et souvent de longue durée, atteignant quelquefois 15 à 20 ans, si personne ne vient prendre la relève, pour une raison ou pour une autre : scolarisation, changement d'activité professionnelle (par exemple, maquignon, guérisseur...), départ en ville, etc..

(3) A noter que dans d'autres régions, par exemple, le Mahafale, le *toets'aombe* est un vaste territoire clanique, à l'intérieur duquel les différentes familles du même clan s'installent dans des hameaux, ou dans des villages.

Une étude comparative d'un ensemble d'espaces agro-pastoraux du Menabe, du Masikoro, du Mahafale, de l'Ibara sera l'une des parties traitées pour la thèse de Doctorat Nouveau Régime de Mr Léopold RAKOTOMALALA : "La dynamique des espaces agro-pastoraux en milieu tropical : exemple du sud-ouest de Madagascar" (à paraître fin 1990).

(4) *Flacourtia Ramontchi*.

(5) Dans quelques cas, il s'agit de bouvier professionnel recevant en général comme rémunération un *maota* (boeuf de 2 à 3 ans) tous les six mois (Cf. article collectif sur Salary).

(6) On peut également appeler un bouvier *Mpiarakandro*, littéralement, celui qui surveille la lumière du jour, puisque le bouvier tient compte de la position du soleil pour se repérer et organiser son temps. Par contre, le terme plus ancien de *Tsimiasy* signifie littéralement, celui qui n'accorde aucune importance à ses vêtements, ou à sa nourriture etc. Car il ne "vit que pour ses boeufs".

(7) Voir article de M. FIELOUX, Récit de vie d'un bouvier masakoro.

Tout d'abord, le *tsimiasy* choisit l'emplacement du futur parc (*valà*), dont la construction précède celle de sa maison, en fonction de différents critères : présence d'arbres donnant un bel ombrage, lieu de repos choisi spontanément par ses boeufs, etc. Son choix est ensuite soumis à l'approbation d'un *ombiasa* (devin-guérisseur) qui doit accorder les différents éléments qui en conditionnent le choix définitif : la teneur en "chaleur" (8) de la terre (ou force négative), le signe zodiacal du bouvier, du propriétaire, du boeuf de tête, etc. Ensuite seulement, la construction du parc étant achevée, il procède à l'implantation en son centre du talisman (*toñy*) protecteur du troupeau, sans lequel le parc risque de se vider (9).

Ainsi, au début, en plus du terrain de parcours, il n'y aura dans un *toets'aombe* que la maison du *tsimiasy*, le parc et éventuellement une petite parcelle de culture. Ces trois ensembles constituent ce que les Masikoro appellent "*tanana' aombe*" (campement à boeufs). (carte n° 2)

De ce fait, le troupeau circule en toute liberté dans le territoire choisi. Aucun obstacle ne peut gêner son déplacement : ni champs de culture, ni troupeau appartenant à un autre groupe lignager, puisque la rencontre de deux troupeaux, surtout lorsque les terrains de parcours sont vastes, n'est pas fortuite, pas plus que ne l'est l'échange de femmes (ou de boeufs) entre deux clans (10).

On installe un parc pour que les boeufs ne deviennent pas sauvages, car le bouvier doit pouvoir s'en approcher pour les mieux connaître (couleur de robe, particularités physiques, tempérament...), et pour bien contrôler et gérer son troupeau : échange d'un boeuf (*vositse*) contre trois génisses ou taurillons, soin des bêtes malades ou maigres (*boroka*), etc. Il remplit une fonction comparable au *kijà*, lieu de repos, situé généralement à l'ombre des grands tamariniers (*kily*) ou aux abords des points d'eau.

Au cas où cet éleveur dispose d'un troupeau important de plus de 300 à 400 têtes, il peut soit construire un second parc, séparant alors les bêtes qui ne produisent pas (les coupés, les vaches âgées ou stériles...) des productrices (vaches, génisses, taureaux, taurillons...), soit laisser une partie de son troupeau divaguer à l'extérieur du parc, mais soumise à un contrôle régulier.

Dans un deuxième temps, le *toets'aombe* devient le lieu de migration d'autres groupes d'éleveurs liés au premier occupant par des liens de parenté (11) et originaires, le plus souvent, du même village ou de la même région.

Au-delà de trois ou quatre familles installées dans un même *toets'aombe*, les Masikoro considèrent qu'un village est né, alors qu'il lui faut atteindre 500 habitants pour être enregistré comme tel par les services administratifs.

En effet, le territoire villageois (appelé *faritany*) défini comme l'espace à l'intérieur duquel la population tire ses moyens de subsistance, comprend au moins les trois éléments suivants :

---

(8) Une terre propice à l'élevage, à l'agriculture ou à la vie des habitants est une terre froide ou fraîche. Par contre, une terre chaude, comme celle où sont enterrés des talismans, est synonyme de malheur, de maladie, d'épidémie, de catastrophe...

(9) Cf. "Les talismans de parcs à boeufs", M. FIELOUX, J. LOMBARD, in *Boeufs, Langage et Société*, ORSTOM. A paraître.

(10) Voir récit de vie de bouvier.

(11) Il peut s'agir de parenté directe, de parenté à plaisanterie (*ziva*), d'alliance née de serment par le sang entre deux hommes (*fatidrà*), ou des liens d'alliance matrimoniale.

- le village lui même (maisons, parcs à boeufs, lieux rituels...)
- les terroirs agricoles (champ cultivé ou "baiboho", défrichement ou *hatsake*)
- les terroirs de parcours des troupeaux situés au-delà des deux éléments précités.

La constitution du territoire villageois comme tel entraîne la répartition par lignage des lieux de pâture (*lohantany*) (12) des troupeaux. Situés à la périphérie, ces *lohantany* (fig. 2, carte n° 2, les zones de pacage a, b, c, d.) sont caractérisés par une topographie relativement plane, à l'intérieur de laquelle se trouvent plusieurs petites cuvettes pouvant retenir l'eau et fournissant de bons pâturages. Chaque *lohantany* est désigné par un nom propre, et comprend, nécessairement, plusieurs *kijà*.

L'accès aux *lohantany* est libre pour les alliés matrimoniaux, en application de ce vieux principe : si les hommes se mélangent, on peut mélanger les troupeaux, et si les troupeaux sont mélangés, on doit aussi réunir les hommes.

L'évolution des relations matrimoniales, laissées maintenant aux initiatives individuelles, alors que les mariages étaient autrefois arrangés par les familles, va provoquer un phénomène original de raréfaction de la terre de pâture. En effet, si chacun autrefois pouvait augmenter la superficie de son propre pâturage à la mesure de celui de sa belle famille, situé dans un voisinage immédiat, l'exogamie villageoise qui se développe actuellement "éloigne" de fait les pâturages des familles alliées et réduit ainsi dans l'espace aux seuls pâturages des uns et des autres l'espace disponible.

Avec l'augmentation de la population (par accroissement naturel, ou par apports extérieurs), les terres agricoles s'étendent de plus en plus, formant une ceinture autour de l'habitat (fig. 3, carte n° 2). L'une des conséquences est la disparition du *lohantany*, situé à proximité du village, qui devient terre de culture.

Un seuil est passé qui provoque une rupture de l'équilibre interne (parcs, hommes, champs, pâturages). Rupture qui correspond à une transformation structurelle de cet espace dont la composante pâturage disparaît, éloignant toujours plus les boeufs des hommes...

Les solutions apportées par les éleveurs à cette évolution inévitable des territoires villageois varient selon l'importance du troupeau.

En effet, un troupeau de moins de 50 têtes peut continuer à paître entre les terrains de culture, ou bien juste après la récolte, sur les terrains même. Ce qui suppose une vigilance accrue de la part du gardien de ce troupeau - qui, dans ce cas, peut être un jeune de 10-15 ans - pour éviter les conflits naissant le plus souvent des moindres dommages apportés par les boeufs.

Une telle solution apparaît dans l'actuel climat d'insécurité dû aux vols de boeufs comme une garantie supplémentaire contre ce fléau. Il en est de même de certaines autres initiatives prises par les éleveurs : celle par exemple de modifier l'emplacement des parcs, au sud ou au nord de la maison, au lieu de les installer à l'est où ils doivent normalement se trouver, c'est-à-dire du côté des ancêtres dont les boeufs sont les représentants (13), si ce nouvel emplacement favorise une meilleure surveillance pour la protection du troupeau.

(12) *Lohantany* signifie littéralement "la tête du pâturage ou l'orée de la terre", autre terme employé : *tanin'aombe*.

(13) Dans l'ensemble des pratiques religieuses, les boeufs sont associés aux ancêtres dont il sont en quelque sorte la manifestation concrète. On les installe donc dans le même lieu que les ancêtres, c'est-à-dire à l'est.

Cependant, ce mode de gardiennage, comme on le verra dans le cas du village d'Ampihamy, présente des inconvénients lorsque le cycle végétatif de la plante est très long, comme c'est le cas du coton.

Les agro-pasteurs masikoro sont de plus en plus nombreux à se retrouver dans la position de "gestionnaires" d'un petit troupeau, car le troupeau est maintenant réparti entre les différentes unités familiales et n'est plus la propriété collective d'un lignage.

Ce processus de segmentation lignagère que nous avons étudié à travers l'histoire du clan Valiantsoa, dont certains de ses membres résident à Beravy-Haut, influe aussi bien sur le mode de gardiennage du troupeau, que sur les rapports entre les familles et au sein de celles-ci entre les proches parents, père/fils, frères agnatiques, etc.

La seconde solution envisagée par les grands éleveurs est de reproduire le modèle original dans son intégralité. Le propriétaire du troupeau, ou l'un de ses fils... quitte le village pour fonder un *toets'aombe*, ou pour rejoindre des parents déjà installés dans une nouvelle et vaste zone de pâturage..

Enfin, dans la dernière phase de son évolution, le territoire villageois trouve ses limites, comme c'est le cas de Beravy-Haut.

Les cultures vivrières et les cultures de rente ont accaparé de très grandes superficies. Les derniers défrichements ont épuisé les quelques terres disponibles, y compris les terres les plus pauvres et moins bien situées pour l'alimentation en eau.

En conséquence, les seuls *lohantany* restant se situent assez loin du village. Comme le montre la fig. 4 de la carte n° 2, l'agriculture est devenue l'activité de production dominante. Face à la diminution de l'espace pastoral, les éleveurs - s'il en reste encore dans ce village - doivent prendre le parti de se séparer de leurs troupeaux, conduits vers de nouveaux pâturages, ou bien dispersés dans plusieurs parcs appartenant à différentes personnes dans d'autres villages. Cette dernière procédure a le mérite, selon les intéressés, de limiter les risques de perte du troupeau - vols, épidémie, - ainsi que de résoudre au mieux les problèmes d'alimentation en eau et en pâturage...

En ordre de priorité, les éleveurs choisissent de confier la garde de leurs boeufs à :

- des parents appartenant à un clan allié (*ziva*),
- aux beaux-parents (14), surtout si le *soronanake*, quand il s'agit de fils, a consolidé les liens entre les deux familles ;
- en toute dernière position, car ils apparaissent actuellement comme les partenaires les moins sûrs, à des *fatidrà* (ou frères de sang).

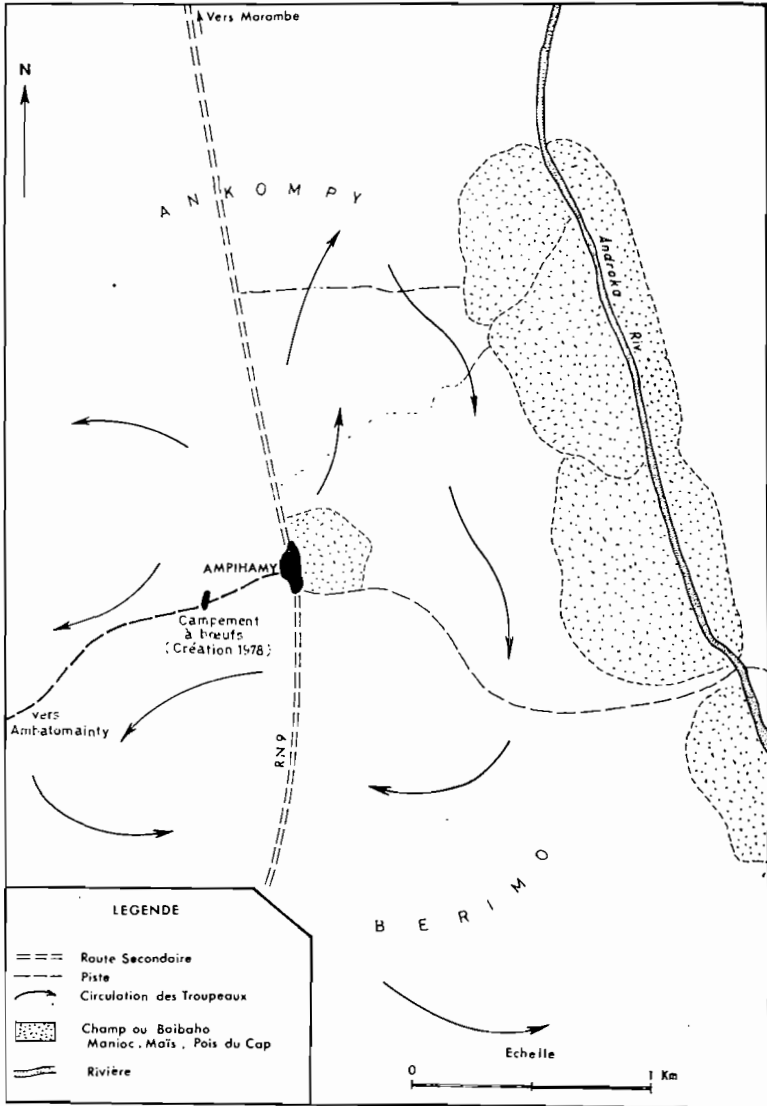
Cependant, l'éleveur ne peut plus disposer de son troupeau, comme s'il était gardé dans son parc. En termes choisis, il doit s'adresser à la personne qui en est responsable (beau-père, etc.) et le prier de bien vouloir le lui laisser reprendre. Par

---

(14) Le *soronanake*, rituel par lequel l'enfant ou les enfants d'une femme sont affiliés légalement au clan du père.

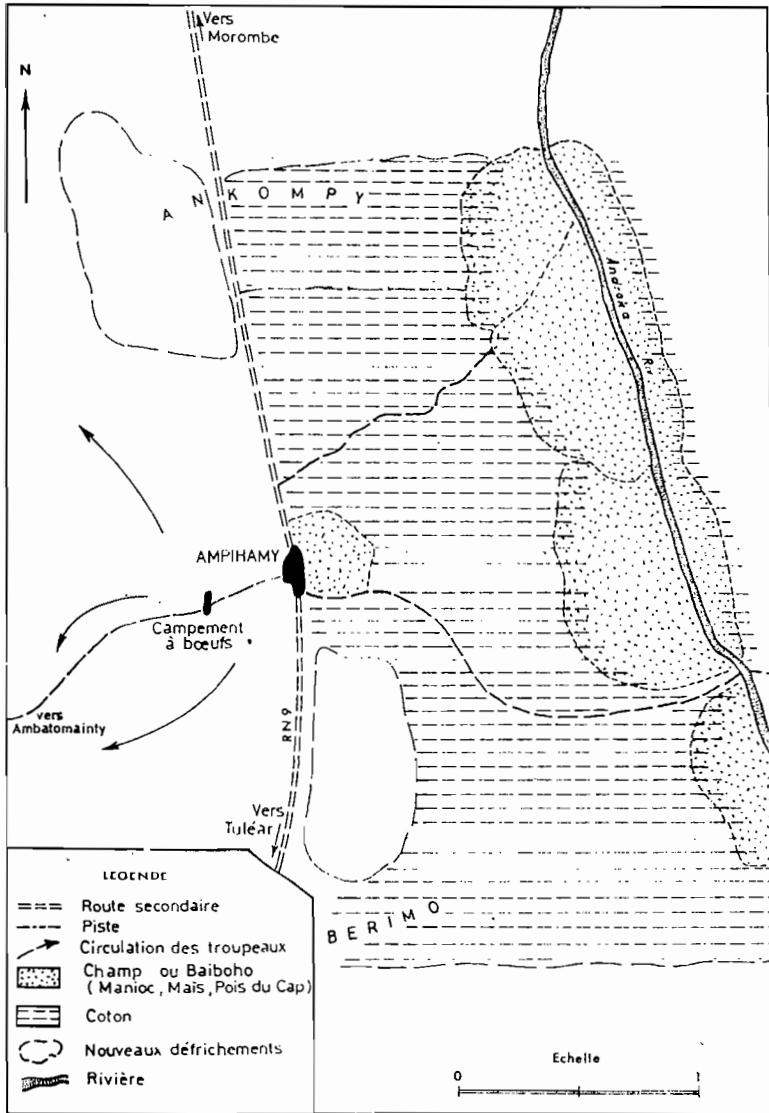


**CARTE 3 : LE TERRITOIRE D'AMPIHAMY**  
 (Avant le "boom" du coton)



### CARTE 3 bis : LE TERRITOIRE D'AMPIHAMY

(Après le "boom" du coton, Septembre 1986)



exemple : - "il ne m'en reste plus. Aussi, si vous n'y voyez aucun inconvénient, si vous le voulez bien, permettez-moi de vous demander à vous (mon *ziva*, ou mon beau-père...) qui les avez gardé, à vous qui avez permis que mon troupeau s'accroisse, permettez-moi de vous demander de m'en donner. Si vous acceptez, j'en serais très heureux, mais si vous refusez, je n'y verrai aucun inconvénient . Car un jour, vous m'enterrerez avec ces boeufs..." Celui qui viendrait à réclamer ses boeufs d'une manière désinvolte pourrait se voir reprocher de traiter ceux à qui il les a confiés comme des esclaves (*andevvo*). Notons que le propriétaire n'utilise le terme de boeuf qu'au moment où il évoque sa propre mort, qui doit rompre le contrat passé entre eux : le troupeau sera en partie sacrifié, en partie hérité...

Dans le deuxième cas de figure, l'éleveur veut reprendre un ou deux boeufs pour célébrer un *bilo*, ou une circoncision... et il en fait la demande d'une manière plus simple et plus directe.

## II. ETUDE COMPARATIVE DE DEUX TERRITOIRES VILLAGEOIS

### Ampihamy : un territoire en pleine mutation

Ce village de plus de 500 habitants connaît depuis quatre à cinq ans une véritable "révolution" de son espace agro-pastoral. En effet, avant le développement du coton, les cultures pratiquées - maïs, manioc, patate ... - autour du village, et surtout le long de l'Androka, à l'Est de la R.N. 9, n'occupent le terrain que 4 à 5 mois par an. La circulation des troupeaux est donc libre les 2/3 de l'année, et il n'est pas besoin - au moins pour les troupeaux de petite taille - de les conduire loin du village (carte n° 3).

Comme le montre la carte 3 bis, la culture du coton a légèrement empiété sur les terres réservées aux cultures vivrières, mais elle a recouvert l'espace laissé vacant entre le village proprement dit et l'ancien terroir agricole.

Une proportion importante de ces nouvelles parcelles de coton est attribuée à des cultivateurs ne résidant pas à Ampihamy. Originaires de Tuléar, ils ont été introduits dans ce village par des parents ou des "amis", et souvent ont demandé de la terre, sans préciser la superficie exacte qu'ils comptent mettre en culture, ni la procédure juridique qui accompagne sa mise en exploitation...

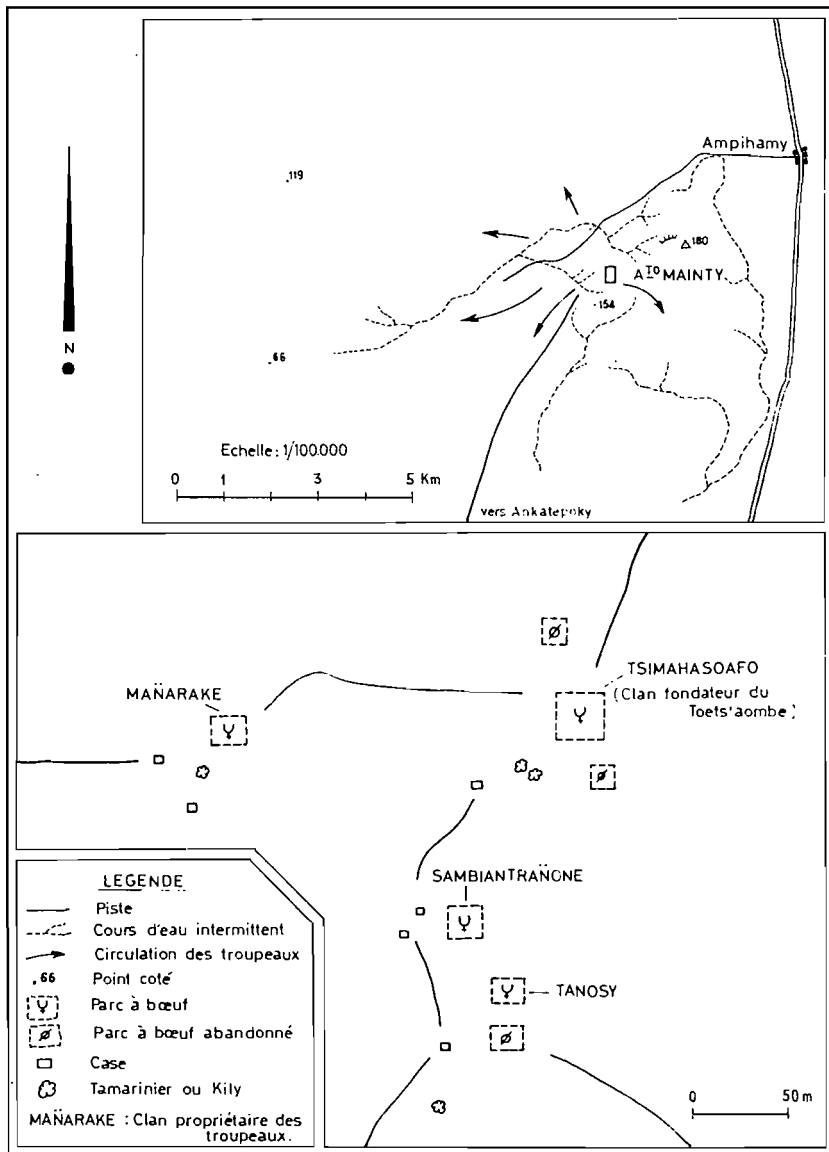
La diminution de l'espace pastoral est également due à l'introduction d'une culture dont le long cycle végétatif (8 mois) apporte des modifications dans le calendrier agricole. En conséquence, le troupeau n'est plus éloigné du village, seulement deux à trois mois, mais presque toute l'année.

Les problèmes posés varient suivant les saisons, et comme nous l'avions déjà suggéré dans la description générale de l'évolution d'un terroir, selon l'importance du troupeau possédé par un éleveur.

En effet, trois solutions ont été relevées :

- garder au village dans le parc proche de la maison, les boeufs de charrette et les boeufs, malades ou faibles, ne pouvant parcourir de longues distances pour se rendre aux points d'eau ;

CARTE 4 :  
 LE TOETS'AOMBE D'AMBATOMAINTY-ANDREFOREFO  
 ( SUD-OUEST D'AMPIHAMY )



- éloigner des terrains de culture les troupeaux de taille moyenne (jusqu'à une centaine de têtes) : à un kilomètre environ à l'Ouest du village, 8 parcs et 16 petites maisons ont été construits dans cette zone de forêt claire ouverte sur des clairières tapissées d'ahidambo (*Heteropogon contortus*) fournissant eau et nourriture aux boeufs pendant la saison des pluies ; alors qu'ils doivent sortir de ce périmètre à la saison sèche pour aller s'abreuver le long de l'Androka.

En effet, dans les deux cas, pendant la saison des pluies (de décembre à avril), l'alimentation en eau pour les troupeaux, petits et grands, est assurée en quantité suffisante par les mares naturelles (*ranovory*) de 20 à 50 m de circonférence se trouvant à l'ouest du village. Par contre, pendant la saison sèche, les seuls points d'eau utilisables se situent à l'est, le long de l'Androka, au-delà des terroirs agricoles, qu'il faut donc traverser, ou bien contourner pour y avoir accès. Ces points d'eau - qui appartiennent à des lignages - ne fournissent pas toujours de l'eau en quantité suffisante (15). Les éleveurs sont obligés de rationner les boeufs, donnant la priorité aux plus faibles, ou bien aux plus jeunes, etc.

Le passage obligé des boeufs entre les terrains de culture (carte n° 3 bis) nécessite, à certaines périodes, au moins 2 ou 3 gardiens pour une trentaine de têtes.

Par ailleurs, le trajet qu'ils parcourent depuis le pâturage situé à l'Ouest du village jusqu'aux puits de l'Androka est plus long - de 2 à 5 km - que celui qui était le leur auparavant. Certains éleveurs expliquent de cette manière l'état de fatigue des boeufs, leur réceptivité aux maladies, au moins pour les plus jeunes bêtes.

La cause des maladies est-elle là ? Ou bien s'agit-il d'un procès intenté de manière détournée aux planteurs privés qui ne possèdent pas de boeufs et se montrent indifférents aux problèmes des éleveurs ?

- enfin, troisième solution, selon l'exemple suivant : à la recherche d'un territoire favorable à l'élevage en semi-liberté, trois éleveurs ont décidé depuis 1983-84 de s'éloigner encore plus que les précédents des zones de culture et d'aller s'installer au Sud-Ouest du village, dans le *toets'aombe* d'Ambatomainity - Andreforefo (carte n° 4), occupé depuis 1960 par le clan fondateur masikoro (Tsimahasofo). Avantage du site : les conditions naturelles ne permettent pas les activités agricoles : sols sableux (sable roux), niveau de précipitations très faible... Inconvénient : absence de points d'eau permanents. Pendant la saison sèche, il faut conduire les boeufs un peu plus au Sud, à Ankatepoke, à environ 2 Km à l'ouest d'Ankililoaka où sont creusés des canaux d'irrigation.

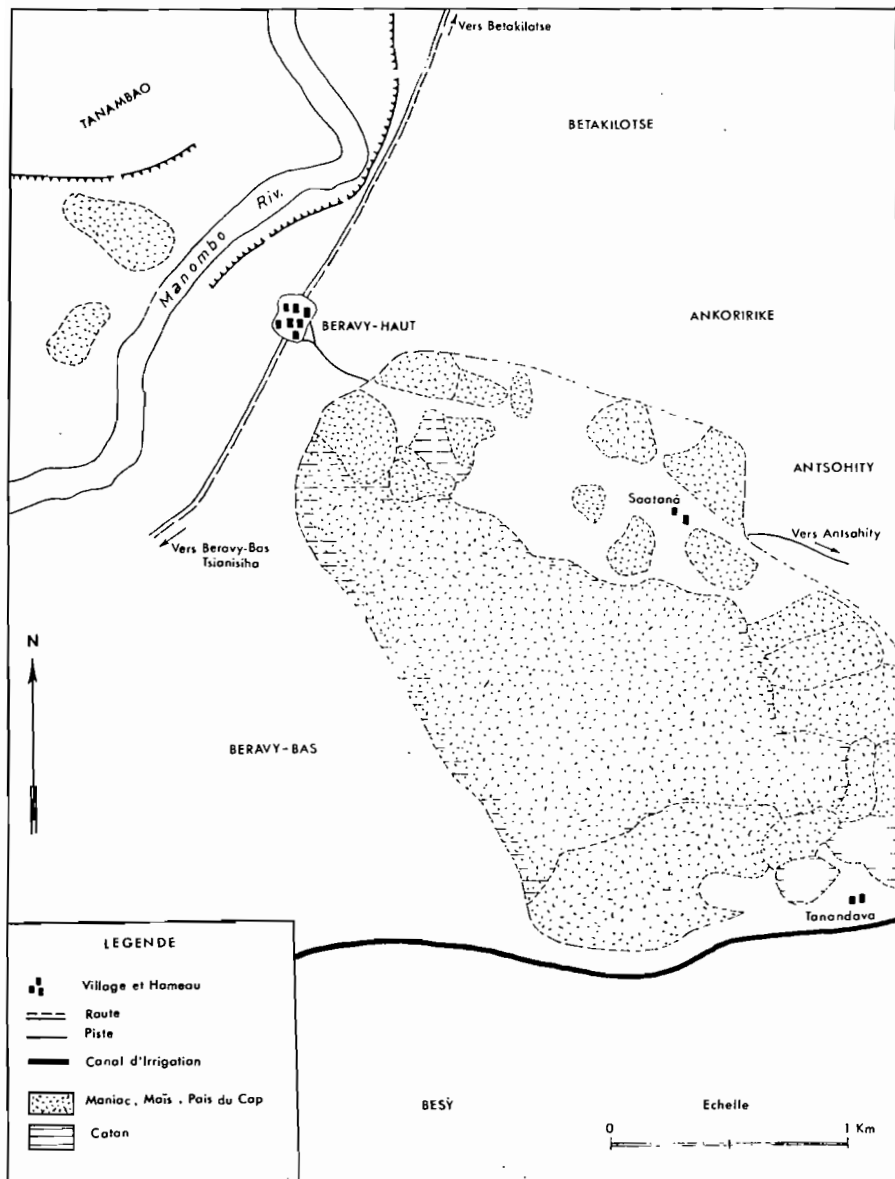
### **Beravy-Haut : un village en état de crise**

Limité au sud par le territoire de Beravy-Bas, à l'ouest par le fleuve Manombo, à l'est par le canal principal marquant une limite avec des zones de pâturage au sol peu fertile, Beravy-Haut avait déjà occupé presque tout son territoire lors du "boom" du coton de 1983-84 (carte n° 5).

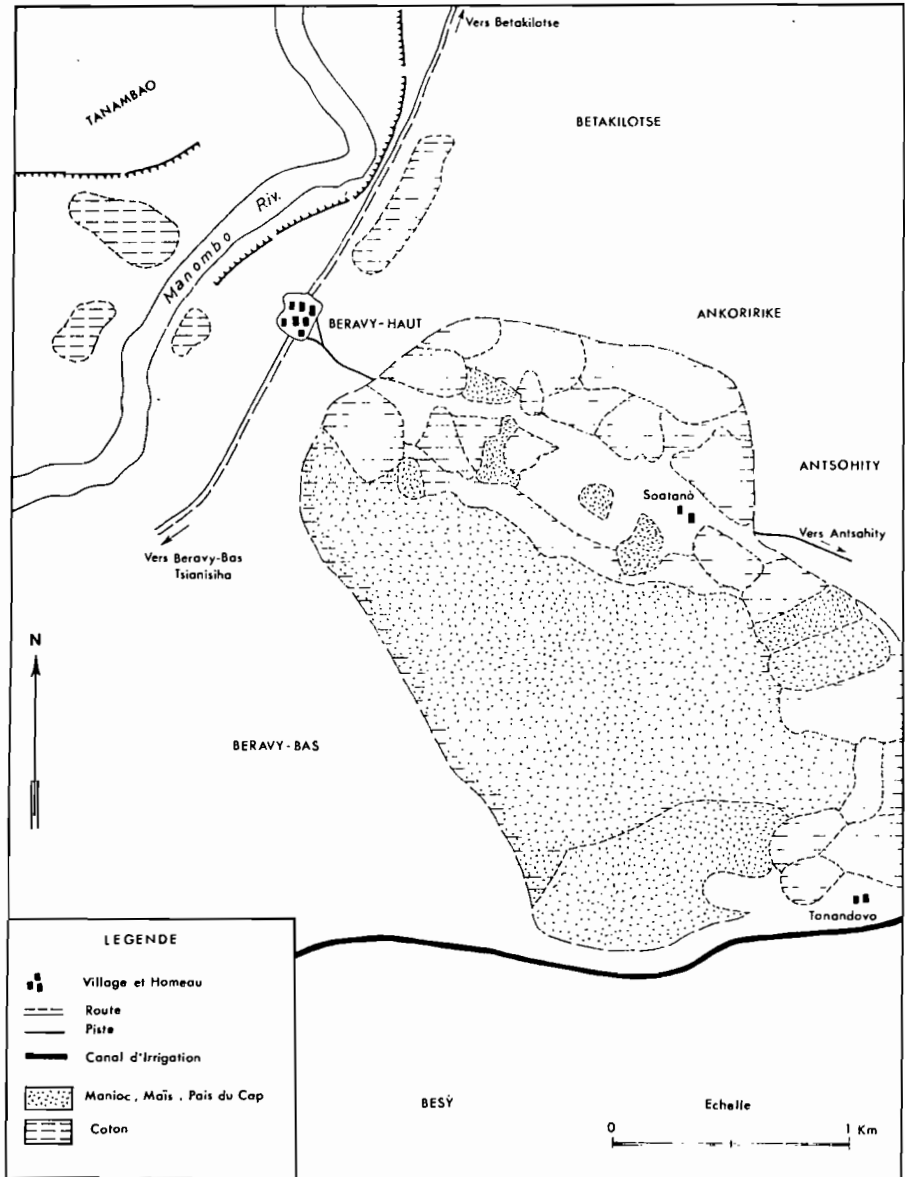
C'est pourquoi, les seuls changements repérables dans l'espace (carte n° 5 bis) sont d'une part une nouvelle répartition des produits cultivés et donc une diminution des surfaces réservées aux produits vivriers - et d'autre part une

(15) Voir texte de L. RAKOTOMALALA, sur "les problèmes des rapports entre agriculture et élevage".

CARTE 5 : BERAVY-HAUT  
 (Avant le "boom" du coton)



CARTE 5 bis : BERAVY-HAUT  
 (Après le "boom" du coton, Septembre 1986)



extension des terroirs agricoles vers le nord. La nature du terrain où se trouvent les nouvelles parcelles de coton a amené les agriculteurs à utiliser la variété Stoneville qui permet de cultiver aussi bien dans les cuvettes très humides, directement irriguées par des canaux secondaires, de l'ancien terroir agricole, que sur les parties hautes (*tazoa*) non irrigables.

Le développement agricole a donc surtout contribué à accélérer l'évolution générale de ce territoire qui se trouve en 1986 dans une situation critique : l'espace agricole a largement empiété sur l'espace pastoral. Les conflits entre détenteurs de champs et de boeufs se multiplient. Une solution doit être trouvée :

- soit empiéter sur les terres agricoles pour recréer un espace vital pour les boeufs, soit changer radicalement de système d'élevage (stabulation, prairie artificielle...)

- soit dissocier encore plus que maintenant les activités de production en éloignant du village, non plus seulement les grands troupeaux, mais l'ensemble des boeufs...

Extension des terroirs agricoles et multiplication des petits troupeaux gardés à l'intérieur des périmètres cultivés expliquent l'augmentation de la fréquence des conflits, dans les trois ou quatre dernières années. Leur résolution est devenue de plus en plus coûteuse : amendes en argent ou en boeufs, d'autant plus fortes que les parties concernées ne sont liées par aucun lien de parenté, ou intérêt commun. Entre les résidents et les non résidents du village, par exemple, le ton est monté. Ces derniers, petits exploitants venus de Tuléar pour produire du coton, ou des produits vivriers, font payer cher les moindres dommages apportés par les boeufs. Surpris dans un champ en train de brouter, un boeuf coûte 10.000 Fmg à son propriétaire, dix boeufs, une amende de 2 à 5 boeufs! Entre eux, les planteurs se soupçonnent de recouvrir de pesticide les abords de leurs champs pour en éloigner les boeufs...

Dans un tel contexte, les initiatives prises par les éleveurs ont tout d'abord été de trois types :

- conduire les troupeaux vers le Nord d'Ankililoaka dans les *toets'aombe* de la zone d'Analamisampy (Betioky-Somotse, Ambovotsiritsy, Antanilé, etc.) (carte n° 6), comme certains clans en avaient coutume, avant même le développement du coton.

- occuper des zones de pâture (*lohantany*) abandonnés par un clan pour différentes raisons : diminution trop forte du troupeau, conflit non résolu entre co-utilisateurs d'un même *lohantany*...

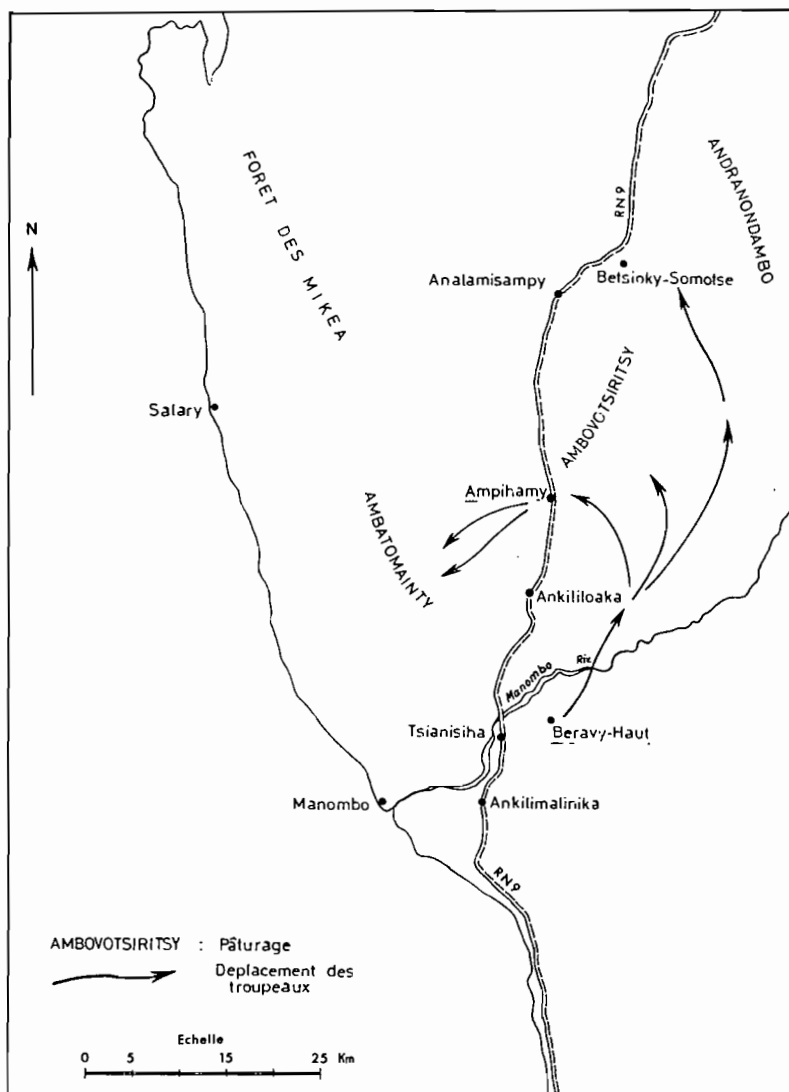
C'est ainsi qu'une famille Mikea garde un troupeau, 80 têtes (environ) dans le *lohantany* de Besy (carte n° 7), abandonné par le clan Tsinanakalo, dont les boeufs occupent le *toets'aombe* de Berimo (zone d'Ampihamy).

- enfin, pour les plus petits troupeaux, demeurer dans le village et ses environs proches. Il en est ainsi pour les 4 troupeaux de 20 à 50 têtes appartenant au clan Valiantsoa et Marolahy.

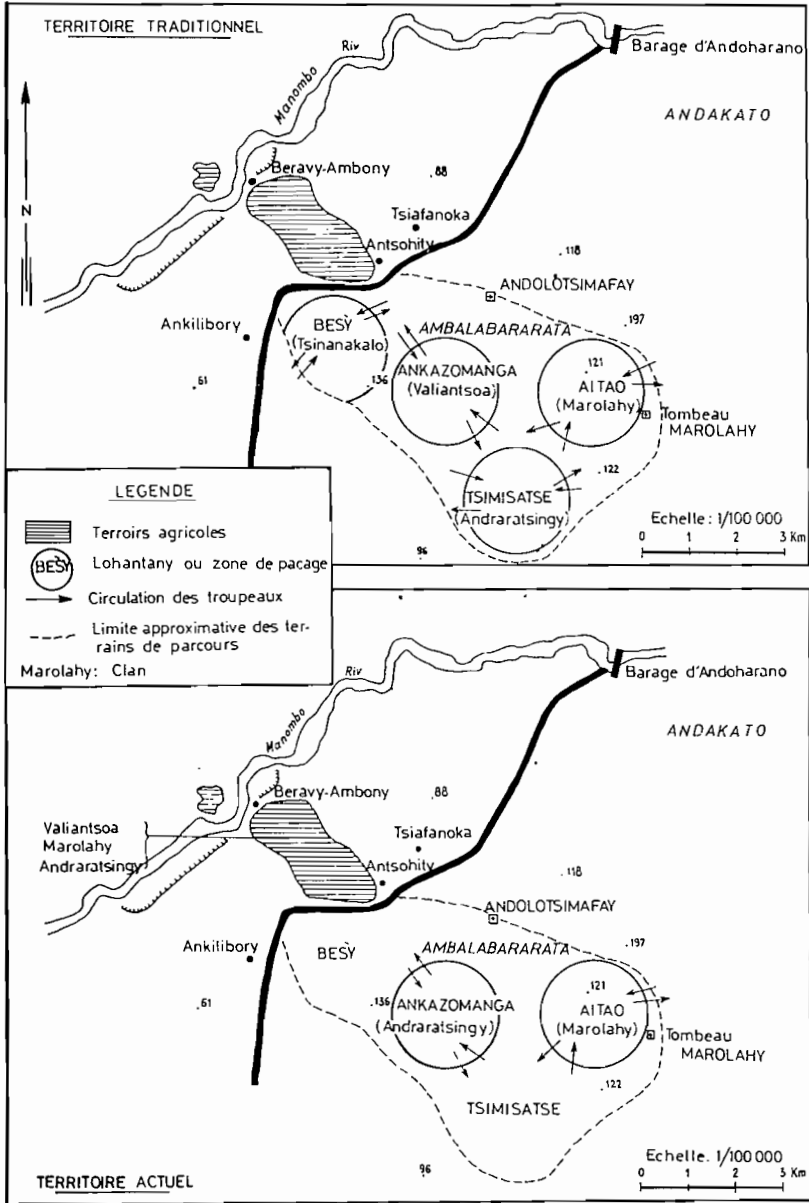
Il est sûr que la multiplication des petits troupeaux va favoriser cette dernière solution. Ainsi la contradiction atteint son terme ultime : les troupeaux, certes réduits en nombre, se multiplient dans un espace de plus en plus occupé par des terres de culture.



CARTE 6 : MIGRATIONS DES TROUPEAUX  
 (Beravy-Haut et Ampihamy)



CARTE 7 : EVOLUTION DE L'ESPACE PASTORAL  
A BERAVY-HAUT



Comme nous l'avions suggéré dans l'histoire de la fondation des villages (carte n° 2), la segmentation lignagère - de l'unité "troupeau-lignage" à l'unité plus restreinte "troupeau-unité familiale" - contribue à la multiplication des petits troupeaux. Cette réduction des unités de production induit une réorganisation du travail, en particulier pour les jeunes garçons de 8 à 12 ans, de plus en plus souvent requis pour le gardiennage, quand l'agriculture occupe davantage les adultes, hommes et femmes.

En exemple l'un des clans fondateurs de Beravy-Haut, les Valiantsoa, qui tout d'abord y fondèrent (vers 1880-1890) un *toets'aombe* alors qu'ils habitaient à quelques 500 mètres de là, à Ambarobe (Cf. carte n° 8 et 9) après avoir défriché la forêt pour cultiver sur de petites parcelles du manioc-maïs. L'ancêtre de ce lignage, Mahalaza, venait de Betsioky Somotse (zone d'Analamisampy) où il habitait avec ses deux frères, cultivant à l'Ouest, et gardant les boeufs à l'est dans un "*toets'aombe*" appelé Ankilibositse (le tamarinier à l'ombre duquel les grands boeufs se reposent) ... qui appartient encore à ce clan : la plupart de ses membres ne résident plus dans cette région, mais ont gardé le droit de pâture.

L'histoire de la migration d'un clan est un bon moyen pour comprendre le choix des zones de pâturage. A Beravy-Haut, l'un des petits fils de Mahalaza, M., qui fut d'ailleurs bouvier pendant plus de 20 ans dans le *toets'aombe* d'Ankilibositse fait encore paître ses boeufs dans ce pâturage et ne garde à Beravy-Haut que ses boeufs de charrette et un ou deux boeufs comme petit "compte bancaire".

Mahalaza, époux de quatre femmes, dont une sans descendance, laisse à sa mort une centaine de boeufs répartis entre ses enfants, l'aîné de la branche aîné en ayant la plus grande part.

A cette division du troupeau correspond une répartition des boeufs dans différents parcs placés sous la responsabilité du fils aîné de chaque épouse : P1, Renanga; P2, Tsitindria; P3, Mahalé, car le mode de répartition des boeufs dans différents parcs sous-tend un lien structurel fondamental : le lien utérin.

Ainsi la segmentation du troupeau, ou du lignage, s'opère autour de certains points de rupture, qui sont également les points d'application de la sorcellerie. Si les frères utérins s'unissent pour gérer le même troupeau, les frères nés seulement du même père se séparent, chacun avec son troupeau. Si la sorcellerie ne fonctionne pas ou mal entre deux frères utérins, elle peut être tout à fait efficace entre les deux autres frères, là où la faille est inscrite dans la parenté en pointillé...

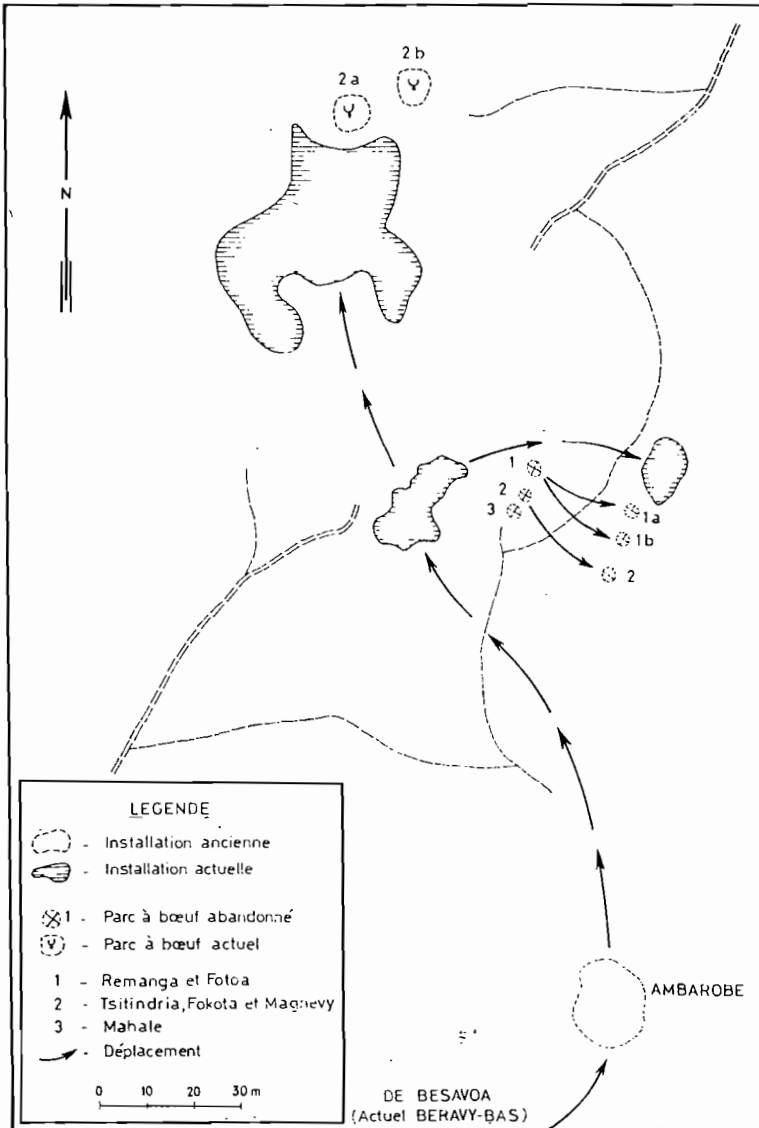
Comme le montre la carte n° 5, l'ordre de primogéniture est inscrit dans le territoire : le parc de l'aîné se situe au nord de celui de ses cadets.

D'autre part, la construction d'un nouveau parc correspond à un changement de génération. Ainsi les parcs P1, P2, et P3, ont été les enclos des troupeaux de chaque groupe de siblings jusqu'à la mort du dernier d'entre eux.

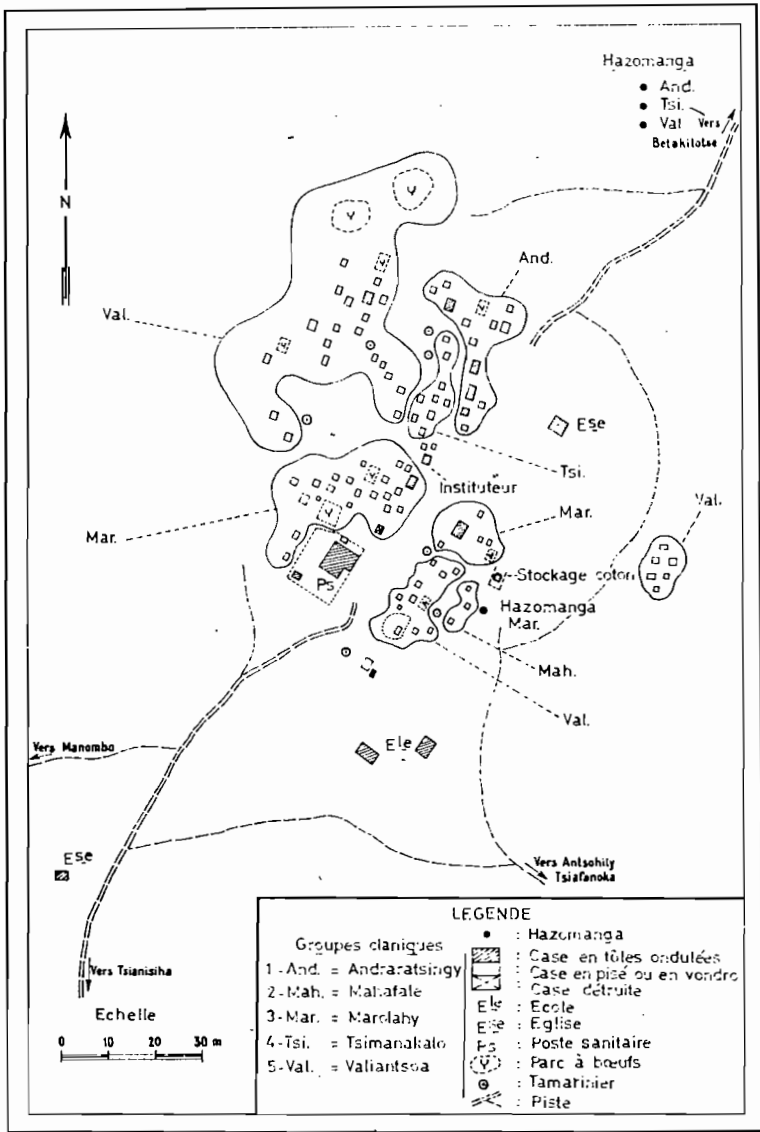
A la troisième génération, on compte 6 parcs, puisque les héritiers des parcs P1, P2 et P3 ont gardé dans un parc indépendant les boeufs qui appartenaient à leur père.

Auparavant, le contrôle du troupeau se faisait selon la règle de primogéniture : l'aîné du fils aîné héritait après épuisement des frères à la génération

CARTE 8 : LE CLAN VALIANTSOA  
 (D'AMBAROBE A L'ACTUEL BERAVY-HAUT)

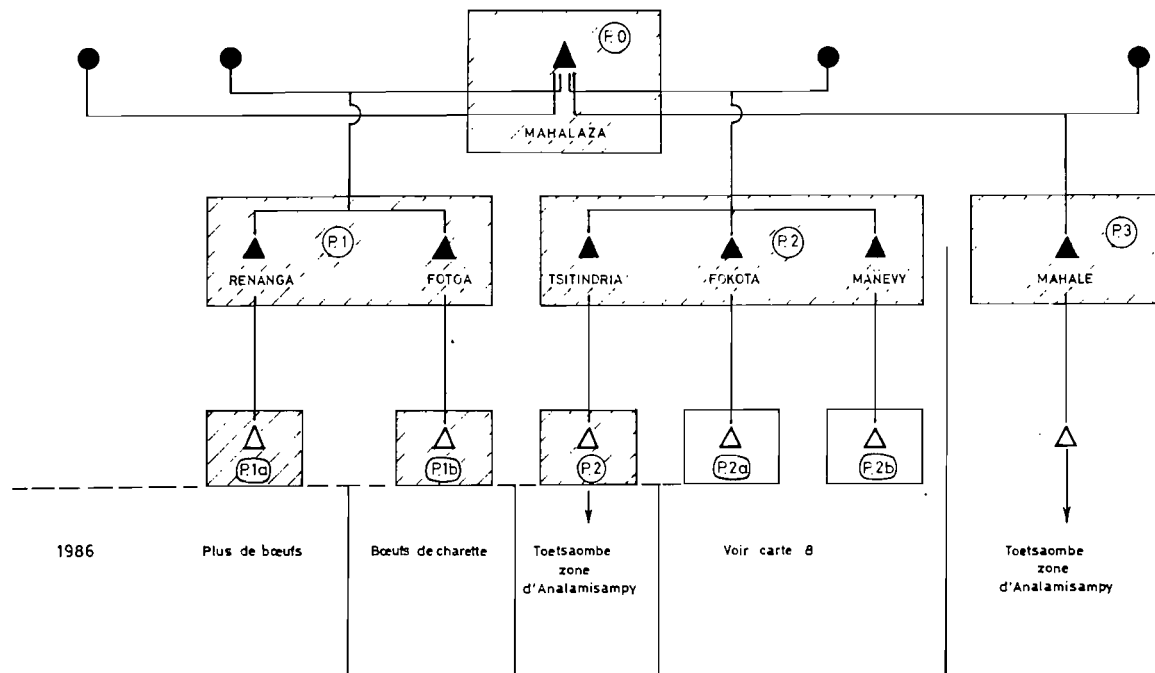


CARTE 9 :  
BERAVY-HAUT  
REPARTITION SPATIALE DES GROUPES CLANIQUES



- △ ○ : Homme, Femme, vivant
- ▲ ● : Homme, Femme, décédé
- P.0 : Farc nt0
- P.1 : Farc nt1

LES PARCS ET LA DIVISION DU TROUPEAU  
 CLAN VALIANTSOA (BEHAVY HAUT, Septembre 1986)



ascendante. Ce système est maintenant court-circuité parce que chacun réclame la part de son père en héritage, à la mort de celui-ci, afin de se constituer son propre troupeau dans un parc qu'il construit à cet effet.

Actuellement, ce processus de segmentation s'amplifie à tel point que la séparation des boeufs dans différents parcs n'attend plus le décès du "père". De plus en plus, l'autonomie économique est revendiquée par les fils qui veulent pouvoir disposer de leurs boeufs plus librement pour se marier, pour régler les querelles familiales ou conjugales, pour acheter un fusil, de l'alcool,..., pour vivre comme à la ville, etc.

Ce changement inquiète les aînés et les conflits entre père/fils en sont l'expression. Souvent, ils se résolvent mal. Ainsi tel fils prit ses boeufs dans le parc de son père contre la volonté de celui-ci et devint fou : il échangeait ses boeufs contre quelques centimes... ou tel autre qui devant le refus de son père de le laisser gérer le troupeau dont il était le gardien coupa les oreilles de deux ou trois boeufs, signe non équivoque de rupture avec le père et avec les "ancêtres"...

Evoquons pour terminer la dernière réunion villageoise tenue à Beravy-Haut en décembre 1986, soit 4 mois après notre dernier passage.

Alarmés par les multiples conflits entre agriculteurs et éleveurs nés de l'ensemble des problèmes qui viennent d'être décrits, les chefs de famille décidèrent de trouver une solution qui pourrait tout d'abord convenir aux agriculteurs, plus nombreux dans ce village, aux prises avec les 150 à 200 boeufs des 3 ou 4 familles réunies.

D'un commun accord, ils décidèrent que les boeufs de charrette avaient leur place près des maisons, mais qu'il fallait éloigner tous les autres boeufs...

Les parcs se vident, les troupeaux partent vers le nord d'Ankililoaka...

Est-ce la fin du cycle ? Le problème de l'élevage extensif ne se posera-t-il vraiment qu'à partir du moment où dans l'ensemble du couloir d'Antseva l'espace sera définitivement rétréci, au point qu'il n'y aura plus d'échappatoire possible pour une survie de l'élevage extensif ? Les éleveurs vont-ils devenir seulement des agriculteurs, ou bien vont-ils imaginer et mettre en oeuvre, en pratique, d'autres techniques d'élevage pour survivre comme éleveurs ?

# AOMBE 1

## ELEVAGE ET SOCIETE

ETUDE DES TRANSFORMATIONS  
SOCIO-ECONOMIQUES  
DANS LE SUD-OUEST MALGACHE :

**L'EXEMPLE DU COULOIR D'ANTSEVA**



**E R A 1987**

**Michèle FIELOUX - Jacques LOMBARD**

EDITEURS SCIENTIFIQUES

M.R.S.T.D.

O.R.S.T.O.M.



# SOMMAIRE

1. M. FIELOUX, J. LOMBARD AVANT-PROPOS .....	9
2. J.M. HOERNER LE "BOOM" DU COTON DE 1982 A 1986 .....	13
3. J. LOMBARD, J.R. SÔLO LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES NOU- VEAUX PLANTEURS DANS LE COULOIR D'ANTSEVA ....	27
4. L. RAKOTOMALALA REFLEXION SUR LA NOTION D'ESPACE PASTORAL DANS LES SUD-OUEST DE MADAGASCAR .....	43
5. L. RAKOTOMALALA LA PARTIE SEPTENTRIONALE DU COULOIR D'ANTSEVA : LE PROBLEME DES RAPPORTS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE .....	53
6. M. FIELOUX, L. RAKOTOMALALA DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET TRANSFORMA- TION DES TERRITOIRES PASTORAUX .....	61
7. E. FAUROUX - (Travail collectif sous la direction de) LES NOUVEAUX PATURAGES FORESTIERS DE LA REGION DE SALARY .....	85

8. M. FIELOUX, J. LOMBARD LA FETE DE L'ARGENT OU LE "BILO" DU COTON .....	133
9. M. FIELOUX FEMMES, TERRE ET BŒUFS .....	145
10. D. RAZAFIMANANTSOA LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES DANS LE SUD-MANOMBO .....	163
11. A. ANDRIAMBOLOLONA, L. RAKOTOMALALA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS, 1986-1987 .....	179
12. ANNEXES .....	189
13. BIBLIOGRAPHIE .....	207
14. LEXIQUE DES TERMES MALGACHES .....	215

# CARTES ET PLANS

- Figure 1	: Le couloir naturel d'Antseva .....	8
<b>LE "BOOM" DU COTON DE 1982 A 1986</b>		
- Figure 1	: Localisation des périmètres cotonniers dans le Sud-Ouest Malgache. (Classification par "Zone" selon HASYMA).....	15
- Figure 2	: Variations des superficies cultivées en coton dans le Sud-Ouest selon les secteurs.....	16
- Figure 3	: Les aspects internationaux de la culture du coton .....	24
<b>LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX PLANTEURS DANS LE COULOIR D'ANTSEVA</b>		
-	Superficies cultivées en coton et nombre de nouveaux planteurs par Firaisam-pokontany (ex-canton) dans le couloir d'Antseva.	29
-	Répartition des planteurs de coton par catégorie d'exploitation. ...	31
<b>REFLEXION SUR LA NOTION D'ESPACE PASTORAL DANS LES SUD-OUEST DE MADAGASCAR</b>		
- Figure 1	: Présentation générale du Sud-Ouest de Madagascar .....	44
- Figure 2	: Schéma typique de l'espace pastoral dans le Sud-Ouest Malgache. ....	45
- Figure 3	: Les espaces pastoraux du Sud-Ouest de Madagascar .....	48
- Figure 4	: Manantsa (espace pastoral et mouvements des troupeaux). ....	50
<b>LA PARTIE SEPTENTRIONALE DU COULOIR D'ANTSEVA : LE PROBLEME DES RAPPORTS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE</b>		
- Figure 1	: Le couloir d'Antseva (présentation générale) .....	54
<b>DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET TRANSFORMATION DES TERRITOIRES PASTORAUX</b>		
- Carte 1	: Ampihamy et Beravy-Haut (couloir d'Antseva, Situation géographique). ....	62
- Carte 2	: Evolution d'un territoire (du toets'aombe classique à l'espace agro-pastoral). ....	64

- Carte 3	: Le territoire d' Ampihamy (avant le boom du coton, sept. 1986).	69
- Carte 3 bis	: Le territoire d' Ampihamy (après le boom du coton) sept. 1986. ....	70
- Carte 4	: Le toets' aombe d' Ambatomainty-Andreforefo (Sud-Ouest d' Ampihamy). .....	72
- Carte 5	: Beravy-haut (avant le boom du coton).....	74
- Carte 5 bis	: Beravy-haut (après le boom du coton sept.1986) .....	75
- Carte 6	: Migration des troupeaux (Beravy Haut et Ampihamy).....	77
- Carte	: Evolution de l'espace pastoral à Beravy-Haut. ....	78
- Carte 8	: Le clan Valiantsoa (d' Ambarobe à l'actuel Beravy-Haut).....	80
- Carte 9	: Beravy-Haut (répartition spatiale des groupes claniques). .....	81
	- Les parcs et la division du troupeau (clan Valiantsoa) Beravy-Haut, sept. 1986. ....	82
<b>LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES DANS LE SUD-MANOMBO</b>		
- Figure 1	: Entrées et sorties des bovidés en 1985 pour chaque Fokontany. ....	169
- Figure 2	: Ventilation des bovidés commercialisés dans le Sud Manombo en 1985. ....	173
- Figure 3	: Marché d' Ankililoaka et d' Ankilimalinika en 1985 (variations mensuelles des bovidés vendus par catégorie). ....	174
<b>COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS, 1986-1987</b>		
- Croquis 1	: Le marché hebdomadaire d' Ankililoaka .....	183
<b>ANNEXE 3</b>		
- Plan de Salary (village), juillet 1986. ....		200
- Organisation spatial du quartier d' Amboanio II et d' une maison Vezo Salary (juil. 1986). ....		201
- Plan schématique de la grotte de Salary. ....		204